

» La biosécurité dans l'élevage porcin «

La biosécurité implique l'établissement et le respect de directives agricoles visant à lutter contre les maladies et les parasites afin d'empêcher

l'invasion des exploitations par des maladies et des parasites nuisibles.

En outre, la biosécurité est essentielle à la production porcine durable et à la production de la viande de porc saine. Il est donc

toujours très important que les éleveurs suivent les lignes directrices en

matière de la biosécurité afin de réduire les coûts liés à la lutte contre les

maladies et les parasites et d'éviter les pertes inhérentes. Il est fortement

recommandé d'installer des pédiluves à l'entrée des exploitations porcines.

Les mesures de biosécurité

Commencez par installer

les porcheries à 500 mètres des autres élevages dans la communauté.

Les

porcheries doivent également avoir un sol en béton et une bonne ventilation, et

il faut toujours éviter d'entasser les animaux. En outre, limitez le nombre de

visiteurs en fermant toujours les entrées de la porcherie à clé et en fournissant des combinaisons et des bottes en plastique aux visiteurs.

Renouvelez

régulièrement le désinfectant des pédiluves, garez les véhicules à l'extérieur

de la porcherie, toujours il faut se nettoyer et se désinfecter les mains.

Les autres mesures

Respectez toujours strictement les dispositions

relatives à l'habillement dans la porcherie et mettez les nouveaux porcs en quarantaine à distance pendant 3 semaines. Nettoyez et désinfectez régulièrement les enclos, nettoyez les locaux de la porcherie et veillez à ce que la porcherie ait un sol en béton incliné pour assurer un bon drainage. En outre, saupoudrez de la chaux à l'entrée de la ferme, nettoyez et désinfectez les véhicules entrants et stockez correctement l'eau et les aliments pour animaux. Enfin, il faut veiller à ce que des aliments et de l'eau soient disponibles en permanence, vaccinez les animaux et lavez-vous les mains avant et après avoir manipulé les animaux.